

à finalité professionnelle - Droit Economie Gestion - Mention : Droit Economique et des Affaires - Spécialité : Droit de la Propriété intellectuelle et des Nouvelles Technologies

RNCP21955 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128g
Code(s) ROME	K1902, K1903
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Nice Sophia Antipolis

<http://portail.unice.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master II de Droit économique et des affaires, Spécialité « Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies » forme des juristes de haut niveau capables de travailler au sein de la direction juridique d'une entreprise ou d'une administration, comme au sein d'un cabinet d'avocat. Le juriste spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies met en place au sein de l'entreprise une stratégie de protection et de valorisation de l'innovation. Véritable décideur et responsable du projet juridique, il propose les différentes solutions possibles, rédige les contrats pertinents et s'assure de leur exécution. Son approche est pluridisciplinaire, aussi bien juridique, qu'économique, comptable ou fiscale. Il assure une veille juridique constante, recherche des financements et participe à des réseaux collaboratifs d'entreprises.

Sa maîtrise de l'anglais spécialisé en propriété intellectuelle lui permet d'exercer ses compétences avec des interlocuteurs étrangers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et des Nouvelles Technologies sait :

- évaluer la pertinence et le coût d'une protection ou d'une action de valorisation de l'innovation
- négocier et rédiger des contrats de propriété intellectuelle
- analyser un contrat de propriété intellectuelle en anglais
- rechercher des partenariats (public, privé)
- surveiller le marché des technologies
- évaluer la nécessité d'engager une action en contrefaçon

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels travaillent dans tous types d'entreprises (grands groupes, PME, TPE, associations) de tous secteurs professionnels, soucieuses de valoriser les créations intellectuelles et de gérer leurs innovations. Ils peuvent aussi exercer leurs compétences dans des collectivités territoriales et administrations tout comme des cabinets d'avocat ou de conseil en propriété industrielle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

Juristes chargés de valoriser les créations intellectuelles d'entreprise

Chargés de valorisation en entreprise publique ou privée

Juristes partenaires de la gestion de l'innovation

Responsables de services de propriété intellectuelle

Responsables juridiques des systèmes d'information au sein des entreprises privées et publiques

Responsables dans des collectivités territoriales et administrations chargés des systèmes d'information.

Juristes d'entreprise

Juristes dans des cabinets d'avocats

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'avocat est soumise à l'obtention du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 050
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem statut d'étudiant

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Si l'ingénierie pédagogique le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [nice]

Université de Nice Sophia-Antipolis

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21955/>